

Séance du 07 décembre 2019

Présents : Samuel MADEUX, Lydia BERETTI et Aline BLANCHET **Conseillers municipaux**.
 Lorène DAMAS, Lilou PETIT et Ambre BAS **Adjointes**, Clémence BONNIFET, Maelisse
 GOUINEAU, Emma JOUBERT, Noah SCHMITT et Félicien GATEL **Conseillers municipaux
 jeunes**.

Absentes excusées : Marie Véronique CHARPENTIER, **Maire déléguée**, Suzette TENAILLEAU,
Adjointe honoraire, Guillaume DAMPURE, **Conseiller municipal**, Elyse CATEAU, **Maire du
 CMJ** et Mathilde BEROUJON **Conseillère municipale**.

- ❖ Bilan de la soirée samedi tout est permis du 09/11/2019 :

SOIREE SAMEDI TOUT EST PERMIS

09 NOVEMBRE 2019

<u>Désignation</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Location Jeux de lumières, platines et disque dur externe pour musiques	20,00 €	
Location salle des fêtes	0,00 €	
Achat Leclerc Surgères (46,85 €) : <i>payé par la mairie</i>	0,00 €	
6 baguettes boulangerie Brisson	5,40 €	
Boissons et Gobelets APE La Devise (offerts)	0,00 €	
Achat U Express Surgères	12,06 €	
Entrées (60 x 5 €)		300,00 €
Buvette et Buffet		77,50 €
Rachat Fromage Lydia		2,96 €
TOTAL	37,46 €	380,46 €

Excédent : 343,00 €

60 enfants présents à cette manifestation. On peut féliciter les jeunes d'avoir fait suivre les flyers à leurs amis.

Points Positifs	Points Négatifs
<ul style="list-style-type: none"> - Présence de 60 entrées payantes - Ambiance sympathique - Jeux réussis et prise d'initiatives superbes de la part des jeunes élus. 	<ul style="list-style-type: none"> - La distribution des flyers sur certains secteurs n'a pas été assurée. Il faut revoir le mode de distribution à l'avenir. - Musique trop forte, salle bruyante - Faire des jeux plus variés.



De nombreux remerciements ont été adressés aux adultes présents (Marie Véronique, Suzette, Lydia, Elyse S, Laetitia et Samuel)

❖ Retour sur les cérémonies du 11 novembre à SLDB et VANDRE :

Pour SLDB, présence d'Emma et Noah qui a lu le texte des anciens combattants
Pour Vandré, présence de Lilou, Lorène, Ambre, Félicien, Noah, Maelisse qui ont déposé la gerbe de fleurs devant le monument aux morts.

❖ Retour sur le repas des aînés du 19 octobre 2019 :

Lors du repas des aînés offert par la commune le samedi 19 octobre 2019, Elyse et Noah sont venus interviewer nos 2 doyens présents au repas (Guy Renaud et Marie Thérèse Bernardeau). 5 questions ont été posées lors du dessert à 15h30, un échange réussi malgré la qualité sonore de l'échange à déplorer.



❖ Présentation du document finalisé par RANDOLAND :

M. REDURON Patrice a envoyé le document ce jeudi 05/12. Il est remis un exemplaire à chaque jeune élu.

Comme demandé il serait bien de refaire le circuit ensemble pour vérifier le contenu et le tracé. L'objectif est de réparer qu'aucunes erreurs ne soient présentes sur le document.

Nous avons donc relu le document envoyé et avons constaté les erreurs suivantes :

CORRECTIONS

Suite à la réunion du samedi 07 décembre dernier, nous avons refait le parcours et nous sommes très satisfaits du travail rendu (un grand merci).

Pour le fléchage, merci de nous envoyer le fichier de l'inspecteur RANDO à imprimer et nous le plastifierons pour le mettre aux endroits qui pourraient prêter à confusion.

Merci de transmettre le fichier définitif imprimé à :

MAIRIE DE LA DEUISE
Samuel MADEUX
7 rue Charles Henri Percheron
Vandré
17700 LA DEUISE

La facture est à adresser à :

MAIRIE DE LA DEUISE
7 rue Charles Henri Percheron
Vandré
17700 LA DEUISE

Ci-dessous les corrections à apporter :



Grille réponse

Circuit n° 1745701M

A >	S	A	I	N	T	-	V	I	V	I	E	N			
B >	D	O	U	Z	E										
C >	F	R	U	I	T	I	E	R	S						
D >	V	I	N	G	T										
E >	F	N	A												
F >	T	R	E	N	T	E	-	T	R	O	I	S			
G >	R	O	M	A	I	N	S								
H >	B	L	A	N	C		E	T		V	E	R	T		
I >	A														
J >	A	N	D	R	E		B	O	U	T	T	E	A	U	P
K >	Ê	T													
L >	Ê	I													

Pour la réponse I : il y a une inversion, il faut mettre le chiffre 25 sous le A et 4 sous le I
Pour la réponse J : il faut mettre le chiffre 7 sous le U et non le chiffre 27



Les enfants du CMJ de La Devise : de gauche à droite, ???, ???,

De gauche à droite :

- Clémence BONNIFET
- Félicien GATEL
- Maelisse GOINEAU
- Noah SCHMITT
- Lilou PETIT (à droite derrière Noah)
- Elyse CATEAU (mairie)
- Mathilde BEROUJON (derrière Elyse)
- Ambre BAS
- Lorène DAMAS
- Emma JOUBERT

CONCLUSION : le reste tout fonctionne !

Tous les éléments ci-dessus ont été transmis à la société RANDOLAND le 09/12 par mail pour corriger le fichier.

Logiquement, avec les données GPS, pas besoin de fléchage mais il serait judicieux d'en prévoir un **avec piquet et logo Randoland plastifier** à des endroits précis sur le parcours (employés municipaux). **Samuel fera une demande à la mairie en ce sens.**

❖ Organisation du déplacement à Paris pour la visite de l'Élysée :

Deux notes d'informations sont parvenues le 15 octobre et 25 novembre quant à l'organisation de ce déplacement qui aura lieu le **vendredi 07 février 2020**. Le programme définitif avec les consignes sera fourni courant décembre.

Le coût par personne est de : **98 €**.

Pour équilibrer le budget, le CMJ a besoin de la somme de 263,54 € TTC, une demande de subvention sera envoyée à la mairie pour le compte du **Vandré Football Club** qui gère les dépenses et recettes de ce voyage.

Une participation de 25 € est demandée à chaque enfant. Quant aux adultes, le montant sollicité correspond à **100 %** de la dépense engagée.

Il est remis ce jour :

- la demande de paiement pour les jeunes élus à faire suivre avant le 20 décembre 2019. *Possibilité de payer en 3 fois.*
- l'attestation d'absence pour les jeunes à remettre à leur école pour le 07 février prochain.
- Le programme définitif de la journée.

Samuel a RDV le 09/12 à 18h00 à la mairie de St Pierre la Noue pour finaliser les inscriptions de leur commune.

❖ Programmation d'une journée CMJ (inauguration du parcours Randoland et invitation des élus des mandats 2015/2017 et 2017/2020 :

A l'initiative de Marie Véronique, il est convenu de faire un bilan des 2 CMJ des mandats 2015/2017 et 2017/2020. Cette idée est validée et nous en profiterons pour faire l'inauguration de la boucle RANDOLAND. Au vu de la difficulté de caler une date sur Vandré avant le 15/03/2020 et hors vacances scolaires (Salle très prise), il est décidé de faire cette manifestation le

SAMEDI 15 FEVRIER 2020 à 10h30 à la salle de la mairie de St Laurent de la Barrière.

Samuel fera suivre les invitations courant janvier aux personnes concernées (Elus mairie de la Devise, Les jeunes élus concernés, la société RANDOLAND, le conseil départemental, la CDC Aunis Sud, notre députée et nos 2 sénateurs).

❖ Questions diverses :

RAS

La séance est levée à 12h15.